

C.P.A.S. de Dour

Le C.P.A.S. de DOUR engage un(e) formateur(rice) pour son atelier de formation d'entretien des espaces verts.

FONCTIONS :

Encadrement et formation de stagiaires pour la formation d'entretien des espaces verts dans le cadre du projet Fonds Social Européen du C.P.A.S. de Dour.

a) Formation:

La formation aura pour but l'apprentissage des différentes techniques liées à l'entretien des espaces verts, différents volets devront être abordés afin d'amener le public à une autonomie pratique :

- Reconnaissance des principales espèces de plantes et d'arbres ;
- Taille des arbustes ornementaux;
- Taille des fruitiers ;
- Elagage et taille de formation des arbres ;
- Taille de haies ;
- Conception et aménagement d'espaces (bacs à fleurs, parterres, prairies fleuries, etc.) ;
- Plantation d'arbres, arbustes, plantes et bulbes ;
- Débroussaillage ;
- Tonte de pelouses ;
- Utilisation des outils appropriés (débroussailleuse, tondeuse, tronçonneuse, taille haie, sécateur, coupe-branches, motoculteur, bineuse thermique, désherbeur thermique, etc.) ;
- Respect des règles de sécurité et choix des équipements de protection individuelle requis ;
- Signalisation des chantiers en voirie, conformément à la législation ;
- Lutte contre les plantes invasives ;
- Désherbage des allées de cimetières et autres zones susceptibles d'être enherbées (ruelles, files d'eau, etc.) manuellement et/ou au moyen de techniques alternatives (désherbeur thermique) ;
- Utilisation et stockage d'engrais liquides ;
- Arrosage et utilisation du matériel approprié (cuve d'arrosage équipée sur remorque tractée).

Contenu de formation susceptible de changement suivant les capacités du public concerné et suivant les propositions éventuelles du formateur.

b) Durée et rythme :

Temps plein (38 heures par semaine).

c) Public :

Bénéficiaires du C.P.A.S. de Dour (public socialement fragilisé) par groupe d'environ 8 personnes maximum.

d) Localisation :

Sur la Commune de Dour.

PROFIL :

Le candidat doit :

1°.- être belge ou citoyen d'un membre de l'Espace économique européen (les états membres de l'Union européenne, plus l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) ou de la Confédération suisse;

2°.- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;

3°.- jouir des droits civils et politiques;

4°.- être de bonne conduite, vie et mœurs (fournir un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois);

5°.- le cas échéant, être déclaré apte physiquement par le Conseiller en prévention-médecin du travail à exercer la fonction figurant sur la liste arrêtée des postes de sécurité, de vigilance, d'activités à risque défini et d'activités liées aux denrées alimentaires;

6°.- être âgé de 18 ans au moins ;

7°.- Être titulaire d'un **certificat technique secondaire supérieur** se rapportant à la spécialité de l'emploi qui est à conférer à savoir, un C.T.S.S. en horticulture / gestion des espaces verts ;

Les conditions ci-avant doivent être réunies à la date extrême du dépôt des candidatures.

L'agent doit satisfaire, durant toute sa carrière, aux conditions visées aux points 1°, 2°, 3° et 4° ci-dessus.

8°.- réussir un examen de recrutement.

Profil recherché :

- Posséder le permis de conduire B (être titulaire d'un permis BE est un atout supplémentaire) ;
- Être autonome, précis, organisé et polyvalent ;
- Avoir des compétences dans la gestion d'équipes ;
- Montrer une réelle motivation à entrer dans le projet de formation d'entretien des espaces verts et à tout mettre en œuvre pour mener à bien les objectifs fixés par ce projet ;
- Posséder une expérience professionnelle dans l'entretien des espaces verts ;
- Posséder une expérience professionnelle dans l'utilisation des petites machines d'entretien (tondeuse, débroussailleuse, taille haie, tronçonneuse, motoculteur, etc.) ;
- Posséder une expérience professionnelle dans la formation et l'encadrement de stagiaires ;
- Avoir la fibre sociale.

EPREUVES :

I Epreuve écrite :

1. Connaissances liées à la fonction ;

2. Rapport sur un sujet d'ordre technique de niveau de l'enseignement précité.

II Epreuve pratique :

1. Capacité à utiliser les outils et machines appropriés et à respecter les règles de sécurité (débroussailleuse, tondeuse, tronçonneuse, taille haie, sécateur, coupe-branches, motoculteur, bineuse thermique, désherbeur thermique, etc.) ;
2. Capacité à la conduite d'une camionnette.

III Epreuve orale :

1. Connaissances techniques se rapportant à la spécialité de l'emploi qui est à conférer ;
2. Entretien permettant d'évaluer les aptitudes du candidat à exercer la fonction (aptitude à encadrer un public fragilisé, organiser, coordonner les activités, motivation à l'emploi, maturité, etc.).

Pour réussir, les candidats doivent obtenir au moins 50 % des points à chacune des trois épreuves précitées (I, II et III) et au minimum, 60 % au total général.

DIVERS :

Traitement : Echelle R.G.B. D.7. Il sera tenu compte de l'ancienneté éventuelle de l'agent (reprise de la totalité de l'ancienneté dans le service public et de 6 années au maximum, dans le secteur privé).

Contrat de travail proposé : dans un premier temps, contrat de travail à durée déterminée d'un an à temps plein.

Si cette offre vous intéresse, veuillez envoyer votre CV accompagné d'une lettre de motivation, d'une copie des certificats, diplômes ou autres titres requis, d'une copie recto-verso de votre carte d'identité ainsi que d'un certificat de bonne vie et mœurs de moins de 3 mois sous pli recommandé à :

**Madame la Présidente du C.P.A.S.
Rue E. Estiévenart, 5
7370 DOUR**

OU dépôt en les locaux du C.P.A.S. contre accusé de réception.

Il est également demandé, dans la lettre de motivation, de mentionner le N° de l'offre du FOREM.

DATE LIMITE : 30 juin 2015 (cachet de la poste faisant foi ou date de l'accusé de réception faisant foi)